Image not found or type unknown

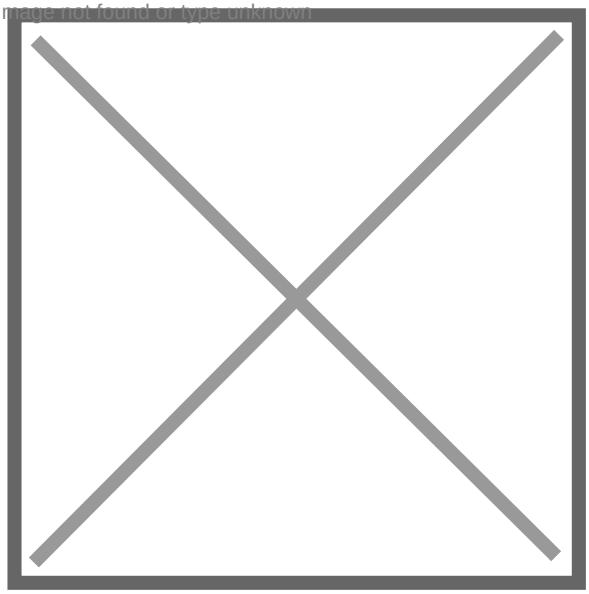

Demande de quittance et véhicule vendu

Par **andré**, le **07/04/2011** à **12:22**

Bonjour,
j'étais propriétaire d'une moto(assuré chez Euro-assurance), depuis le mois de juillet 2010 je leur est écris leur stipulant que j'ai de grave ennuis de santé et que je souhaité arrété l'assurance et vendre mon véhicule. Ils m'on baladé au téléphonne avec des réponses, bref .. ils n'ont rien fais . A partir du mois de novembre, ils ont commencé a bougé avec leurs courriers. Contrat résilier en décembre pour non payement. Depuis ils me réclament la totalité d'une année d'assurance (septembre 2010 à septembre 2011) .
Mon véhicule a étais vendu en février 2011. Et Euro-assurance ne veulent pas bougé et laisse continué l'huissier.

cordialement

Par **mimi493**, le **07/04/2011** à **13:15**

Si vous vouliez résilier en cours de contrat, il faut produire la copie du certificat de cession. Comme vous ne l'avez vendu qu'en février 2011, vous devez ce qu'ils vous demandent

Par **chaber**, le **11/04/2011** à **14:29**

Bonjour

le motif que vous avez invoqué au départ n'est pas cause de résiliation, hormis le cas de

vente ou quelques causes particulières que vous retrouverez dans vos conditions générales.

le contrat ayant été résilié pour non paiement, l'assureur engage des poursuites pour le recouvrement des primes dues jusque l'échéance anniversaire selon le code des assurances.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés